

TR: URBANISME - PROJET PLUI HMB - AVIS DE LA COMMUNE

À partir de Nora BOUNEMOURA <nbounemoura@grandannecy.fr>

Date Lun 17/02/2025 11:59

À Nora BOUNEMOURA <nbounemoura@grandannecy.fr>

📎 1 pièce jointe (574 Ko)

PLUI HMB Avis sur Projet Arrêté.pdf;

De : Bienvenue (Mairie de Cuvat) <bienvenue@cuvat.fr>

Envoyé : mercredi 12 février 2025 13:52

À : Secrétariat urbanisme Grand Annecy <secretariat urba@grandannecy.fr>

Objet : URBANISME - PROJET PLUI HMB - AVIS DE LA COMMUNE

Grand Annecy AGGLOMERATION		
N°	O	C
579		X
Présidente		X
Directrice Générale		X
DGA Adm. Général		
DGA Personnes Agées		
DGA Eco. Am. Hab.	X	
DGA Environnement		
DGA dél. Mobilité		
DRH		
Dir. Communication		
Dir Evol. Inst. Relais Ter.		
Cabinet		X
Elus :		
N. ANJELNE		X

Avertissement : Ce message provient d'un interlocuteur extérieur à la collectivité. Soyez vigilant : contrôlez l'expéditeur avant de cliquer sur tous liens et/ou pièces jointes. En cas de doute, contactez la Direction des Systèmes d'Information.

Bonjour,

Vous trouverez, en pièce jointe, la délibération du Conseil Municipal n° 2025/01/08 du 13/01/2025.

Cordialement.



Corinne DUPARC
Secrétaire

☎ : 04.50.46.86.69

✉ : bienvenue@cuvat.fr

🏠 : MAIRIE

1, place de l'Eglise - 74350 CUVAT

www.cuvat.fr/

Grand Annecy AGGLOMERATION		
	O	C
DGA		
Direction Aménagement	X	
Direction Prospective		
Direction Economie		
Direction Semnoz		
Urbanisme		



Commune de CUVAT
1, place de l'Eglise
74350 CUVAT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 janvier 2025

Nombre de Membres		
En exercice	Présents ou représentés	Absents
15	14	01
Quorum		08

Suffrages exprimés	14
* pour	14
* contre	---
* abstentions	---

Date de convocation	06 janvier 2025
Date d'affichage	15 janvier 2025
Date de télétransmission	15 janvier 2025

Le 13 janvier 2025 à 20 heures,
le Conseil Municipal de la Commune de CUVAT,
dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Salle Polyvalente,
sous la présidence de Madame Julie MONTCOUQUIOL, Maire.

Présents : Julie MONTCOUQUIOL, Jacques JAMES, Sandrine REBELLE,
Jacques COESNON, Nadia DERRIEN-MOLLIER, Didier TERRIER, Emilie LAVOREL,
Henri MASSON, François RIGNOT, Martine LACROIX, Benoît CHAMOT,
Jacqueline SIMONOTTI, HERPE Aurélie.

Procuration : Philippe CLERJON à François RIGNOT.

Absente : Jessica DA COSTA.

Envoyé en préfecture le 15/01/2025

Reçu en préfecture le 15/01/2025

Publié le 15/01/2025

ID : 074-217400985-20250113-DEL2025_01_08-DE

Objet : Urbanisme

Avis sur le projet de PLUI HMB (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Mobilités Bioclimatique) du Grand Anney arrêté le 19 décembre 2024

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
- **Vu** le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.153-15, L.153-16 et R.153-5 ;
- **Vu** la délibération n° 2018/342 du 28 juin 2018 du Conseil Communautaire du Grand Anney prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat et plan de Déplacements urbains (PLUI HD) du Grand Anney ;
- **Vu** la délibération n° DEL-2021-59 du 25 mars 2021 du Conseil Communautaire du Grand Anney complétant la délibération du 28 juin 2018 ;
- **Vu** la délibération n° DEL-2023-170 du 29 juin 2023 du Conseil Communautaire du Grand Anney relative au débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUI HMB ;
- **Vu** la délibération n° DEL-2024-307 du 19 décembre 2024 du Conseil Communautaire du Grand Anney arrêtant le projet de PLUI HMB ;
- **Vu** le projet arrêté du PLUI HMB avec les différentes pièces le composant, notamment le rapport de présentation, le PADD, les règlements écrits et graphiques, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématiques et sectorielles, les Programmes d'Orientations et d'Actions (POA) pour l'Habitat et les mobilités et les annexes ;
- **Considérant** que cet avis porte sur l'ensemble du projet du PLUI-HMB ;

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

- **émet un avis défavorable** sur le projet de PLUI HMB (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Mobilités Bioclimatique) arrêté par le Grand Anney ;

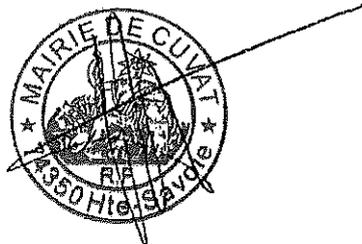
- **s'interroge** sur les points suivants :

- * conformément à l'avis de la CDNPS, quelles sont les adaptations faites au projet concernant l'insertion paysagère le long de la Route de Cuvat ?
- * la proximité de la zone humide des Voisins, du ruisseau Pitacrot, des phénomènes récurrents d'inondation de la section la plus proche de la Route de Proméry et des prairies à avoisinantes interrogent sur le risque d'inondation de la parcelle concernée et des risques encourus par les populations logées sur celle-ci. Quels sont les aménagements prévus pour gérer chacun de ces risques ?
- * dans les annexes sanitaires, la parcelle apparaît comme non-desservie par l'assainissement collectif. Quel type d'assainissement est prévu et suivant quelles modalités ?
- * quelles sont les solutions de raccordement au réseau d'eau potable envisagées ?
- * la parcelle concernée est en zone de protection d'une canalisation de gaz. La Commune demande la communication de l'avis de GRTGaz sur ce périmètre dès sa réception ;

- * concernant la gestion des déchets, quel type de points de collectes d'apport volontaire sont prévus ?
- * quels seront les lieux de scolarisation des enfants des familles concernées ? Comment seront organisés les transports scolaires ?
- * la parcelle agricole concernée ayant été identifiée comme présentant un enjeu agricole fort, ne serait-il pas préférable de choisir une autre unité foncière avec un enjeu agricole plus faible ?

En conclusion, le Conseil Municipal de CUVAT ne peut que déplorer l'absence de concertation sur ce dossier, malgré la proximité immédiate du territoire de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES et, plus particulièrement, du Chef-lieu de CUVAT.

LA MAIRE
Julie MONTCOUQUIOL



LE SECRÉTAIRE
Jacques COESNON

Envoyé en préfecture le 15/01/2025
Reçu en préfecture le 15/01/2025
Publié le 15/01/2025
ID : 074-217400985-20250113-DEL2025_01_08-DE